

Tout comprendre en 5 min !

Echelles indiciaires des cadres d'emplois de catégorie C

RÉFÉRENCES JURIDIQUES

- [Décret n°2016-596 du 12 mai 2016](#) modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale
- [Décret n°2016-604 du 12 mai 2016](#) modifié fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale
- [Décret n°92-368 du 1^{er} avril 1992](#) modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des opérateurs territoriaux des activités physiques et sportives
- [Décret n°92-849 du 28 août 1992](#) modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux
- [Décret n°92-850 du 28 août 1992](#) modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles
- [Décret n°92-866 du 28 août 1992](#) modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des auxiliaires de soins territoriaux
- [Décret n°94-731 du 24 août 1994](#) modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des gardes champêtres
- [Décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006](#) modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux
- [Décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006](#) modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux
- [Décret n°2006-1692 du 22 décembre 2006](#) modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine
- [Décret n°2006-1693 du 22 décembre 2006](#) modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation
- [Décret n°2007-913 du 15 mai 2007](#) modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement
- [Décret n°2012-520 du 20 avril 2012](#) modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de sapeurs-pompiers professionnels

1^{ER} GRADE – ÉCHELLE C1

Échelon	Durée d'avancement	Indice brut	Indice Majoré	Traitement mensuel brut
11	-	432	387	1 905,12 €
10	4 ans	419	377	1 855,89 €
9	3 ans	401	376	1 850,97 €
8	3 ans	387	373	1 836,20 €
7	3 ans	381	372	1 831,27 €
6	1 an	378	371	1 826,35 €
5	1 an	374	370	1 821,43 €
4	1 an	371	369	1 816,51 €
3	1 an	370	368	1 811,58 €
2	1 an	368	367	1 806,66 €
1	1 an	367	366	1 801,74 €

Cela concerne les grades de :

Filière	Grade
Administrative	Adjoint administratif
Technique	Adjoint technique
	Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement
Animation	Adjoint d'animation
Sportive	Opérateur des activités physiques et sportives - APS
Médico-sociale	Agent social
	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles - ATSEM
Culturelle	Adjoint du patrimoine
Sapeur-pompier professionnel	Sapeur

2^{EME} GRADE – ÉCHELLE C2

Échelon	Durée d'avancement	Indice brut	Indice Majoré	Traitement mensuel brut
12	-	486	425	2 092,18 €
11	4 ans	473	417	2 052,80 €
10	3 ans	461	409	2 013,42 €
9	3 ans	446	397	1 954,34 €
8	2 ans	430	385	1 895,27 €
7	2 ans	416	377	1 855,89 €
6	1 an	404	376	1 850,97 €
5	1 an	396	374	1 841,12 €
4	1 an	387	373	1 836,20 €
3	1 an	376	370	1 821,43 €
2	1 an	371	369	1 816,51 €
1	1 an	368	367	1 806,66 €

Cela concerne les grades de :

Filière	Grade
Administrative	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe
Technique	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe
	Adjoint technique territorial principal des établissements d'enseignement principal de 2 ^e classe
Animation	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe
Sportive	Opérateur des activités physiques et sportives - APS qualifié
Police municipale	Garde-champêtre chef – Gardien Brigadier
Médico-sociale	Agent social principal de 2 ^{ème} classe
	Auxiliaire de soins principal de 2 ^{ème} classe
	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles – ATSEM principal de 2 ^{ème} classe
Culturelle	Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe
Sapeur-pompier professionnel	Caporal

3^{EME} GRADE – ÉCHELLE C3

Échelon	Durée d'avancement	Indice brut	Indice Majoré	Traitement mensuel brut
10	-	558	478	2 353,09 €
9	3 ans	525	455	2 239,86 €
8	3 ans	499	435	2 141,41 €
7	3 ans	478	420	2 067,57 €
6	2 ans	460	408	2 008,49 €
5	2 ans	448	398	1 959,27 €
4	2 ans	430	385	1 895,27 €
3	2 ans	412	376	1 850,97 €
2	1 an	397	375	1 846,04 €
1	1 an	388	373	1 836,20 €

Cela concerne les grades de :

Filière	Grade
Administrative	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe
Technique	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe
	Adjoint technique territorial principal des établissements d'enseignement principal de 1 ^{ère} classe
Animation	Adjoint d'animation principal de de 1 ^{ère} classe
Sportive	Opérateur des activités physiques et sportives - APS principal
Police municipale	Garde-champêtre chef principal
Médico-sociale	Agent social principal de 1 ^{ère} classe
	Auxiliaire de soins principal de 1 ^{ère} classe
	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles – ATSEM principal de 1 ^{ère} classe
Culturelle	Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe
Sapeur-pompier professionnel	Caporal-chef



Le CDG45 autorise la réutilisation de ses informations et documents dans les libertés et les conditions prévues par la licence ouverte sous réserve d'apposer la mention :

Source CDG45, titre et lien du document ou de l'information et date de sa dernière mise à jour